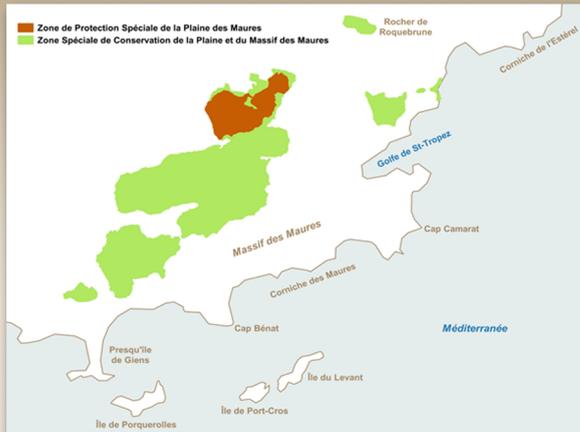


LES PÉRIMÈTRES NATURA 2000



Deux périmètres Natura 2000 se situent sur le territoire des Maures : la Zone Spéciale de Conservation de la plaine et du massif des Maures (au titre de la Directive européenne « Habitats Faune Flore ») et la Zone de Protection Spéciale de la plaine des Maures (au titre de la Directive européenne « Oiseaux »). Ils s'étendent sur plus de 34 000 hectares entre les communes d'Hyères à l'ouest et de Fréjus à l'est en suivant le massif des Maures, chaîne pyrénéo-provençale culminant à 780 m d'altitude (Signal de la Sauvette).

Le contraste entre le massif et la plaine des Maures est saisissant, tant au niveau du relief que de la végétation. Le massif des Maures est en effet recouvert d'une mosaïque d'habitats forestiers (suberaies, châtaigneraies, chênaies diverses...), tandis que la plaine, beaucoup plus ouverte, nous rappelle les paysages de savane africaine avec ses Pins pignons (ou Pins parasols) et ses dalles rocheuses rougeâtres qui affleurent, témoignant de l'histoire géologique du territoire.

L'INFLUENCE DU CONTEXTE GÉOLOGIQUE

Le massif des Maures s'est érigé avec l'Estérel, les Maures, la Corse et la Sardaigne lors de l'orogénèse hercynienne qui a eu lieu lors de l'ère primaire, du Dévonien au Permien entre 410 et 245 millions d'années. Ce n'est qu'il y a 3 millions d'années que s'est creusée la dépression alluviale autour du massif, également qualifiée de dépression permienne.

Les paysages et les milieux naturels caractéristiques des Maures sont largement influencés par le contexte géologique. Le territoire est en effet situé au cœur de la Provence cristalline, qui se distingue de la Provence calcaire par ses terrains siliceux, plus acides. On y trouve ainsi une végétation différente de celle rencontrée sur les terrains calcaires. Le maquis composé notamment de bruyères, de myrtes et d'arbuscules est l'équivalent de la garrigue présente sur les terrains calcaires, en plus dense. Sur les sols siliceux, les résineux dominants sont le Pin maritime et le Pin pignon. Les principaux feuillus sont le Chêne-liège, le Châtaignier, tous deux réellement calcifuges, ainsi que le Chêne vert et le Chêne pubescent.

LES RICHESSES ÉCOLOGIQUES DES MAURES

Outre la beauté des paysages de la plaine et du massif des Maures, il existe une véritable mosaïque d'habitats naturels qui offre une flore et une faune remarquables sans équivalent sur le territoire national, où cohabitent des espèces typiquement méditerranéennes et des espèces médio-européennes. La végétation y est très diversifiée : forêts séculaires de Châtaigniers ou de Chênes, pinèdes de Pins Pignons et de Pins maritimes, ripisylves d'Aulnes le long des cours d'eau...



► Forêt de Chênes-lièges (suberaie)

Les habitats forestiers représentent la principale richesse du massif des Maures. Les forêts en maturation comme les vieux vergers de Châtaigniers ou les vieilles suberaies renferment de multiples abris (cavités, trous de pic, décolllements d'écorces, arbres creux, bois mort...) fréquentés par de nombreuses espèces : coléoptères saproxyliques, c'est-à-dire qui dépendent du processus de décomposition du bois, chiroptères, plus connus sous le nom de chauves-souris, divers oiseaux... Le maintien de ces forêts anciennes qui ont été exploitées et façonnées par l'Homme au fil des siècles doit être garanti afin de préserver la faune sauvage qui y gîte.



► Le Pique-prune, scarabée présent dans les vieux arbres



► La Barbastelle d'Europe, chauve-souris typiquement forestière

Les habitats ouverts (prairies, pelouses, landes) de la plaine des Maures contrastent avec le massif forestier. L'importance du réseau de mares et de ruisseaux temporaires et de leurs ripisylves (formations végétales qui se développent sur les rives des cours d'eau) crée des conditions favorables à de nombreuses espèces. Au printemps, on peut observer des pelouses couvertes d'orchidées et d'espèces végétales remarquables : Isoètes, Sérapias, Spiranthes, Ophioglosses...



► Pelouse à Sérapias



► La Diane, papillon diurne qui affectionne les milieux ouverts et les zones humides

Quant aux zones rocheuses constituées de dalles arrondies et colorées, elles constituent le support de plantes crassulacées, de mousses, de lichens ou de fougères très spécifiques. Ces roches abritent également de belles populations de reptiles, notamment de Lézard ocellé, qui y trouvent des zones de chauffe et de nombreux recoins pour se cacher.



► Milieux ouverts et dalles rocheuses de la plaine des Maures

LA TORTUE D'HERMANN

Espèce emblématique du Var strictement protégée, elle est présente sur le territoire des Maures de manière assez morcelée. L'espèce occupe la plupart des formations végétales méditerranéennes, depuis le bord de mer jusqu'à 600-700 mètres d'altitude. Sa distribution coïncide avec celle du Chêne-liège, correspondant aux terrains cristallins d'origine métamorphique. Essentiellement herbivore, son régime alimentaire reste assez varié puisqu'elle consomme occasionnellement des invertébrés tels que des escargots ou des coléoptères. Elle est active de mars à octobre et particulièrement au printemps entre avril et juin. Les populations de Tortue d'Hermann sont aujourd'hui très menacées (grands incendies, destruction de leur habitat, prélèvements d'individus...). Des mesures de gestion importantes sont mises en place afin de rétablir les noyaux de populations et garantir la pérennité de l'espèce sur le territoire.



Essentiellement herbivore, son régime alimentaire reste assez varié puisqu'elle consomme occasionnellement des invertébrés tels que des escargots ou des coléoptères. Elle est active de mars à octobre et particulièrement au printemps entre avril et juin. Les populations de Tortue d'Hermann sont aujourd'hui très menacées (grands incendies, destruction de leur habitat, prélèvements d'individus...). Des mesures de gestion importantes sont mises en place afin de rétablir les noyaux de populations et garantir la pérennité de l'espèce sur le territoire.